

Paris, le 20 mai 2026

Mobilisation France Autonomie

Installation du comité de pilotage préparatoire à la Conférence nationale de l'autonomie

D'ici 2050, un Français sur trois aura plus de 60 ans. Le nombre de personnes de plus de 85 ans doublera entre 2030 et 2050, avec plus de 700 000 personnes supplémentaires à accompagner, portant le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie à 2,8 millions en 2050.

Face à cette transformation démographique majeure, la mobilisation France Autonomie, lancée en avril dernier par Camille Galliard-Minier, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, porte une ambition claire : **construire avec et pour les personnes âgées une politique durable de l'autonomie, ancrée dans les territoires et fondée sur les réalités du terrain.**

La mobilisation repose sur une gouvernance nationale, la Conférence nationale de l'autonomie, qui permettra d'inscrire cette politique dans le temps long, au-delà des échéances politiques, et de suivre l'évolution du vieillissement, l'exécution des engagements pris et d'ajuster les priorités nécessaires. Elle se réunira chaque année et sera installée à l'automne.

Mercredi 20 mai, la Ministre a présidé avec Olivier Richefou, Vice-président de Départements de France, le comité de pilotage préparatoire à la Conférence nationale de l'autonomie, réunissant les principaux acteurs nationaux et territoriaux, ainsi que les représentants des personnes âgées.

D'ici l'automne 2026, plusieurs rencontres thématiques seront organisées avec les acteurs du secteur, les collectivités territoriales, les professionnels, les associations, les représentants des personnes âgées et les aidants autour des **six priorités** :

- Mieux connaître pour anticiper les besoins ;
- Agir pour vieillir en bonne santé ;
- Valoriser les métiers de l'autonomie ;
- Diversifier les lieux de vie ;
- Accompagner la transformation des EHPAD en Maisons France Autonomie ;
- Aider les aidants.

Avec pour ambition de proposer des mesures concrètes dès 2026 tout en construisant une vision de long terme pour adapter durablement notre société au vieillissement.

Ces travaux seront coordonnés par deux co-rapporteurs :

- **Laurence Cristol**, médecin en onco-gériatrie, ancienne députée de l'Hérault et co-rapporteuse de la loi Bien vieillir ;
- **Luc Broussy**, président de France Silver Eco, directeur général de Planète Grise et fondateur du think tank Matières Grises.

Les services publics départementaux de l'autonomie et les conférences territoriales de l'autonomie constitueront les instances de pilotage territorial de cette mobilisation.

« Avec la mobilisation France Autonomie, nous préparons le pays à la transition démographique. Installer le comité de pilotage, c'est lancer une dynamique collective avec les acteurs et personnes âgées pour préparer la Conférence nationale de l'autonomie installée à l'automne » a déclaré **Camille Galliard-Minier, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées.**

« Les Départements sont en première ligne de cette politique de l'autonomie : ils accompagnent chaque jour les personnes âgées, les aidants et les professionnels sur l'ensemble des territoires. Notre ambition est claire : partir des réalités locales, des besoins des habitants et des initiatives qui fonctionnent déjà, pour construire une politique capable d'apporter des réponses territorialisées et pérennes. Outre ces travaux, il faudra également travailler sur deux piliers prioritaires que sont la gouvernance et le financement », a précisé **Olivier Richefou, Vice-président de Départements de France.**

« Vivre plus longtemps et en bonne santé est un défi et une chance pour notre société. Donner de la vie aux années, une priorité et un enjeu de nos politiques publiques. France Autonomie, une gouvernance durable et un engagement d'avenir pour tous et avec tous » a indiqué **Laurence Cristol, médecin en onco-gériatrie, ancienne députée de l'Hérault et co-rapporteuse de la loi bien vieillir.**

« Une volonté ministérielle, des acteurs mobilisés qui seront au cœur de la concertation, des propositions qu'il s'agit désormais d'arbitrer et un point d'arrivée à l'automne : j'ai confiance dans cette méthode qui devrait nous permettre d'avancer concrètement » a déclaré **Luc Broussy, président de France Silver Eco, directeur général de Planète Grise et fondateur du think tank Matières Grises.**

« Enfin on commence à imaginer que la parole des vieux va être entendue. La peur que l'on a quand on vieillit, c'est de ne plus être écouté » a déclaré **Marine Gruere de l'association Old'Up** (association représentant les personnes âgées).

CONTACT PRESSE

Ministère de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Cabinet de Mme. Camille GALLIARD-MINIER

Tél : 06 12 90 37 12

Mél : sec.presse.cabaph@sante.gouv.fr